



Hôpital du Valais
Spital Wallis

Concept de formation approfondie en neuroradiologie diagnostique

Unité de Neuroradiologie
Service d'Imagerie Diagnostique et Interventionnelle
Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)

Dr Abderrahmane Hedjoudje
Médecin-adjoint
Responsable de la formation post graduée de neuroradiologie

1. Informations relatives à l'établissement de formation postgraduée

1.1 Nom de l'établissement de formation, adresse postale, numéro(s) de téléphone, site internet

Service d'imagerie diagnostique et interventionnel (SIDI) :

Unité de Neuroradiologie.

Avenue du Grand-Champsec 80 Case postale 736 1950 Sion

Téléphone : 0800 603 800

chvr.radiologie@hopitalvs.ch www.hopitalvs.ch

1.2. Établissement de formation postgraduée reconnu en :

Le service de Radiologie de l'hôpital du Valais est un établissement de formation postgraduée pour la radiologie en catégorie A.

Il possède aussi la reconnaissance pour le titre de formation approfondie en neuroradiologie diagnostique (catégorie A).

1.3. Caractéristiques particulières de l'établissement de formation postgraduée

Le service de radiologie fait partie du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), qui étend son activité sur plusieurs sites hospitaliers. Ce centre dispose de tous les services médicaux et chirurgicaux, y compris la neurologie et la neurochirurgie, à l'exception de la transplantation. Il est également reconnu comme l'un des 7 centres de traumatologie en Suisse et possède l'accréditation pour l'unité de soins des accidents vasculaires cérébraux (stroke unit). Le centre abrite également un centre de cardiologie interventionnelle, opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La répartition de l'activité hospitalière sur les différents sites est la suivante :

Saint-Amé :

- Psychogériatrie, médecine de la personne âgée, réadaptation gériatrique.
- Nombre de lit : 100.
- 1 salle radiodiagnostic standard.

Martigny :

- Urgences 24h/7j, orthopédie, médecine interne, gériatrie et soins palliatifs.
- Nombre de lit : 160.
- Salles de radiodiagnostic standard, 1 salle de radiologie polyvalente,
- 1 CT-scanner, 1 IRM 1.5T, 1 salle de mammographie + stéréotaxie,
- Salles d'ultrason.

Sierre :

- Gériatrie, polyclinique de jour, centre de la mémoire, expertise médicale.
- Centre chirurgical ambulatoire (urologie et chirurgie de la main).
- Nombre de lit : 150.
- 1 salle de radiodiagnostic standard, 2 salles polyvalentes, 1 CT-scanner
- 1 salle d'ultrason, 1 équipement IRM 3T.

Sion :

- Urgences 24h/7, activité opératoire spécialisée, soins intensifs et continus, tous les soins somatiques aigus, prestations hautement spécialisées.
- Nombre de lit : 400
- Salles de radiodiagnostic standard, 2 CT-scanner, 2 IRM (1.5T / 3 T),
- 1 salle d'angiographie, 1 salle digitalisée polyvalente, 1 salle de mammographie + stéréotaxie, 3 salles d'ultrason.

1.4. Patientèle hospitalière, patientèle ambulatoire

Pour l'unité de neuroradiologie :

Plus de 7 000 scanners et 3 000 IRM par an sont dédiés à la neuroradiologie. En outre, plus de 100 procédures telles que les infiltrations rachidiennes, myélographies, discographies et biopsies variées sont effectuées.

Une activité d'angiographie à la fois diagnostique (angiographie cérébrale et médullaire) et thérapeutique (embolisation de l'artère méningée moyenne) est également réalisée. Une cinquantaine de traitements du rachis, incluant la vertébroplastie et la radiofréquence, ainsi que des interventions sur le squelette périphérique, sont effectués. Le volume d'examens en neuroradiologie permet aux candidats d'obtenir le nombre minimum d'examens requis pour la formation en neuroradiologie diagnostique.

Pour l'ensemble du service de radiologie :

- Examens standards : 62'096 au total (42'848 ambulatoires / 19'092 hospitalisés).
- CT scanner : 24'996 au total (13'968 / 10'946).
IRM : 12'173 au total (9'325 / 2'833).
Echographie : 12'310 au total (8'756 / 3'547).
- Angiographie : 1'066 au total (532 / 534).
Mammographie : 2'686 au total (2'627 / 58).
Examens sous scopie (infiltrations, arthrographies, examens digestifs et urinaires) : 1'802 au total (1'452 / 347).

1.5. Structure de l'établissement de formation postgraduée

Les médecins neuroradiologues sont présents sur les sites de Sion, Sierre et Martigny. Cependant, les assistants et chefs de clinique passent la majorité de leur formation sur le site de Sion. Les formations spécifiques aux infiltrations du rachis et aux études de déglutition peuvent se dérouler à Sierre et à Martigny. Tous les assistants et chefs de clinique suivent l'ensemble de la formation théorique, incluant les enseignements, les réunions de journal club et les présentations de cas, sur le site de Sion.

1.6. Nombre de postes pour les médecins en formation postgraduée, y c. taux d'occupation

L'unité de neuroradiologie est composée de quatre postes de médecins adjoints, deux postes de chef de clinique et deux postes d'assistants.

Le service de radiologie, quant à lui, comprend 12 postes d'assistants et quatre postes de chefs de clinique à temps plein, ces derniers étant exclusivement réservés à des futurs radiologues.

2. Équipe médicale

2.1. Responsable de l'établissement de formation postgraduée (médecin responsable de la formation)

Hedjoudje Abderrahmane

Spécialiste en radiologie et formation approfondie en neuroradiologie diagnostique.
abderrahmane.Hedjoudje@hopitalvs.ch , taux d'activités : 100%.

2.2 Suppléant

Bongard Alexandre

Spécialiste en radiologie et formation approfondie en neuroradiologie diagnostique.
alexandre.bongard@hopitalvs.ch , taux d'activités : 100%.

2.3 Coordinateur de la formation postgraduée

Hedjoudje Abderrahmane

Spécialiste en radiologie et formation approfondie en neuroradiologie diagnostique.
abderrahmane.Hedjoudje@hopitalvs.ch , taux d'activités : 100%.

2.4 Autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée de l'unité de neuroradiologie

Antoine Topolsky

Spécialiste en radiologie et formation approfondie en neuroradiologie diagnostique (2023)
antoine.topolsky@hopitalvs.ch , taux d'activités : 100%.

Imad Derraz

Spécialiste en radiologie et formation approfondie en neuroradiologie diagnostique et interventionnelle
Imad.derraz@hopitalvs.ch , , taux d'activités : 100%.

2.5. Rapport médecins en formation / médecins formatrices et formateurs (en équivalents plein temps)

4 médecins en formation / 4 médecins formateurs pour l'unité de neuroradiologie.

3. Mise au courant lors de l'entrée en fonction

3.1 Accompagnement personnel

- Le premier jour, une information générale sur le fonctionnement du centre hospitalier est fournie, couvrant les aspects logistiques et organisationnels du centre.
- Un cours d'introduction à l'utilisation de l'outil informatique clinique, notamment pour le dossier patient informatisé, est proposé.
- Présentation du service.
- Le deuxième jour, une information détaillée sur l'organisation du service est dispensée, y compris les horaires, les gardes, le fonctionnement du RIS (Radiology Information System) PACS (Picture Archiving and Communication System), et du secrétariat.

- Une visite médicale est organisée.
- Durant les premières semaines, un entretien est planifié avec le chef de service et le responsable de l'unité de neuroradiologie pour fixer les objectifs de l'année en cours et établir le contrat de formation. À cette occasion, l'ensemble des informations sur le fonctionnement du service est remis.
- Lors de chaque nouvelle rotation, l'assistant ou le chef de clinique débutant est accompagné en permanence pendant une semaine par un formateur ou un collègue avancé.

3.2 Service d'urgence / service de piquet

Avant de travailler seuls au service de piquets/urgences, les nouveaux assistants suivent une formation spécifique sur 3 mois :

- Un mois au scanner « ambulatoire » pour apprendre le fonctionnement de la modalité, y compris les indications, contre-indications, protocoles d'examens et la rédaction des rapports. Cette période est supervisée en permanence par un cadre.
- Un mois consacré à l'échographie des urgences et des patients hospitalisés (jours ouvrables), également supervisé en permanence par un cadre.
- Un mois au scanner des urgences (jours ouvrables) en binôme avec un assistant avancé, sous la supervision constante d'un cadre.

En plus de cela, des cours de formation de 6 heures sont dispensés, couvrant les urgences neurologiques, vasculaires, thoraciques, abdominales, traumatiques et pédiatriques. L'évaluation se fait sous forme de QCM avec des cas issus de la pratique quotidienne.

Après ces formations, une discussion entre les différents cadres et l'assistant permet de valider l'aptitude de ce dernier à travailler au service de piquet.

- Initialement, l'assistant travaille pendant les journées des week-ends et jours fériés, en binôme avec un assistant senior, sous la supervision d'un cadre.
- Après un mois, l'assistant commence ses premières gardes de nuit, avec un cadre disponible (téléradiologie ou en présentiel) pour l'interprétation immédiate des examens. Tous les examens effectués pendant la nuit sont systématiquement revus avec le cadre le lendemain matin à 7h.

Organisation:

Durant les jours ouvrables de la semaine, trois assistants se partagent la tâche des examens d'urgence (échographies et scanners). Leur travail est supervisé en permanence par trois cadres présents sur le site.

Pendant les journées des week-ends et jours fériés, deux assistants sont présents pour ces tâches, supervisés par un cadre. Ce dernier effectue des lectures régulières sur place en fonction de l'activité. Il est constamment joignable, avec un accès direct aux images via un réseau sécurisé, et doit être en mesure d'intervenir sur place dans un délai de moins de 30 minutes.

Un deuxième médecin, dédié à la radiologie interventionnelle, intervient pour les urgences vitales. La nuit, un seul assistant (à partir de 21h) gère les cas urgents, avec un cadre atteignable à domicile. Chaque assistant participe à environ 4 rotations par an, réparties selon les horaires A, B et C.

Le planning pour l'activité des urgences au scanner est divisé comme suit :

	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
Horaire A (3 nuits)	N	N	N	R	R	W2	W2	J	J	J	J	J	X	X
Horaire B (4 nuits)	R	R	R	N	N	N	N	R	J	J	J	J	X	X
Horaire C (week-end)	J	J	J	J	R	W1	W1	J	R	J	J	J	X	X

N : 19h – 8h

W1 : 8h – 19h

W2 : 13h – 21h

J : Jour selon attribution

R : Récupération

Les chefs de clinique participent aux gardes en tant que médecins cadres de radiologie générale du département. Ces gardes s'effectuent selon un système de piquet à domicile, avec la possibilité de visionner les examens effectués sur place par un interne de garde via la téléradiologie. Le rythme de ces gardes est d'une nuit de semaine toutes les 10 à 11 jours et d'un week-end toutes les 8 à 11 semaines.

3.3 Administration

La responsable des secrétariats organise les formations administratives pour les nouveaux médecins. Ces formations portent principalement sur l'utilisation des outils PACS (Picture Archiving and Communication System), RIS (Radiology Information System), la reconnaissance vocale, ainsi que sur les directives concernant l'élaboration des comptes-rendus.

3.4 Mesures en faveur de l'assurance-qualité et de la sécurité des patients

L'hôpital dispose d'un système de déclaration d'incidents. Tout collaborateur peut à tout moment remplir un rapport d'incident. Ce rapport est ensuite traité par les responsables des services concernés et analysé par un expert désigné. Si nécessaire, des mesures d'amélioration seront mises en place.

3.5 Directives spécifiques à la clinique

Les directives de fonctionnement du service sont disponibles via l'intranet du CHVR.

Site internet du service de radiologie :

<https://jcradion.com>

Ce site offre un accès à toutes les données liées à la formation, incluant les cours, le journal-club, les séances de teaching, les articles recommandés, etc. On y trouve également les différents plannings.

Site Intranet de la radiologie :

Ce site contient les documents nécessaires au bon fonctionnement du service, le cahier de l'interne, les modèles de rapports types, les ordres de service, ainsi que les cours dispensés par les cadres.

Messagerie électronique professionnelle :

Chaque médecin dispose d'une boîte aux lettres personnelle.

Portail RH :

Le portail RH contient les informations personnelles relatives aux ressources humaines, le système de remboursement des frais (formations, déplacements), les fiches de salaire, ainsi que divers avantages en tant qu'employé de l'hôpital, y compris les conditions sociales et salariales.

Portail HELP :

Le portail HELP est l'interface électronique pour signaler un dysfonctionnement informatique ou commander du matériel.

Annuaire téléphonique interne :

Il permet de trouver facilement les coordonnées des collaborateurs de l'hôpital.

Rédaction de rapport d'incident :

Il y a un système en place pour la rédaction et la soumission de rapports d'incidents.

Accès aux journaux en ligne :

Les directives écrites sont remises à tous les médecins en formation sous forme d'un cahier qui reprend tout le fonctionnement du service, la formation, les responsabilités et les rotations.

4. Contenu de la formation postgraduée (d'après le ch. 3 du programme de formation postgraduée)

Les rotations dans les différents secteurs de travail clinique sont une composante essentielle de la formation post-graduée. L'encadrement est assuré par des médecins-cadres (médecins adjoints, médecins-chefs), généralement par une instruction directe sur la technique des examens ou des interventions, l'interprétation, la sémiologie menant au diagnostic, puis à la formulation du compte-rendu.

L'apprentissage entre pairs (peer to peer) est encouragé par des échanges entre assistants et chefs de clinique, notamment lors de colloques des assistants et de séances de journal-club, ainsi que par le travail en binôme.

Le parcours spécifique de chaque assistant et chef de clinique en ce qui concerne les rotations prend en compte leur expérience, leur stade de formation et leur ancienneté.

4.1 Contenus de la formation sont enseignés aux médecins en formation postgraduée, selon quel calendrier et quel degré de compétence ?

Durée de la formation : 12 à 24 mois

Contenu théorique :

Le contenu théorique dispensé répond aux objectifs de formation approfondies en neuroradiologie diagnostique listés par l'ISFM (Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue), à savoir :

- Connaissances approfondies de l'anatomie normale et pathologique, de la physiologie et de la physiopathologie des affections du système nerveux central et de ses annexes (crâne et base du crâne, cerveau et autres structures intracrâniennes, orbites, canal rachidien, moelle épinière, racines nerveuses rachidiennes, vaisseaux de l'encéphale et de la moelle épinière).
- Connaissances approfondies en traumatologie du système nerveux central.
- Aptitude à reconnaître une urgence de neuroradiologie diagnostique.
- Connaissance des techniques d'examen, de leurs indications et contre-indications, et des complications possibles de toutes les méthodes utilisées en neuroradiologie diagnostique.
- Connaissance des méthodes, indications, contre-indications et complications de la neuroradiologie interventionnelle.
- Connaissances approfondies en diagnostic et diagnostic différentiel de l'imagerie du système nerveux central, chez l'adulte et chez l'enfant (crâne et massif facial, cerveau et autres structures intracrâniennes, canal rachidien et son contenu, vaisseaux de l'encéphale, de la tête et du cou, et de la moelle épinière).
- Connaissance des indications et aspects techniques et de l'interprétation des méthodes de diagnostic fonctionnel du système nerveux central (par exemple diffusion, perfusion).
- Aptitude à conduire de manière autonome une démonstration de cas en neuroradiologie.

- Mise à jour régulière des connaissances par l'utilisation des traités et des périodiques de neuroradiologie et d'autres sources adéquates d'information.

Contenu pratique :

- Le programme de formation postgraduée pratique est conçu pour offrir une expérience d'apprentissage pratique sous supervision, afin de permettre aux chefs de clinique d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer la neuroradiologie avec professionnalisme et excellence.
- Dans le cadre du programme de formation, la participation régulière à des colloques interdisciplinaires est encouragée, en particulier avec la neurologie et la neurochirurgie ce qui permet aux chefs de clinique de collaborer avec d'autres professionnels, afin d'acquérir une compréhension approfondie de ces domaines connexes.
- Notre approche collaborative favorise l'acquisition de connaissances et de compétences de nos chefs de clinique, tout en les tenant informés des dernières avancées de la recherche et des pratiques cliniques dans ces domaines connexes.

4.2 Quelles interventions, opérations et autres mesures figurant dans le programme de formation postgraduée peuvent être réalisées avec les connaissances préalables requises ?

Le candidat a la possibilité de participer aux activités de la salle d'angiographie, qui comprend une activité neurovasculaire (angiographie diagnostique, embolisation artérielle, angioplastie et stenting) ainsi qu'une activité invasive sur le rachis (vertébroplastie, discographie, myélographie).

De plus, le candidat a l'opportunité d'acquérir la technique des infiltrations et des biopsies osseuses du rachis sous scanner, en utilisant la technique de fluoroscopie. Il pourra également se familiariser avec les indications et contre-indications de ces procédures.

4.3 Veuillez décrire l'enseignement des objectifs de formation généraux (selon RFP).

Objectifs généraux :

Le programme de formation approfondie en neuroradiologie du service d'imagerie diagnostique et interventionnelle du CHVR vise à permettre aux spécialistes en radiologie d'approfondir leurs connaissances en radiologie diagnostique du système nerveux central et d'acquérir des compétences supplémentaires dans le domaine de la neuroradiologie diagnostique. Les objectifs de cette formation incluent :

1. Être en mesure de fournir des conseils et un diagnostic précis sur les affections du système nerveux central en tant que consultant pour un groupe de radiologues dans un hôpital ou un cabinet médical.
2. Avoir une connaissance approfondie des indications et des contre-indications pour diverses procédures neuroradiologiques, qu'elles soient diagnostiques ou interventionnelles.
3. Être en mesure de dispenser une formation postgraduée et continue aux radiologues en neuroradiologie diagnostique.
4. Assurer la continuité et l'amélioration des prestations cliniques en neuroradiologie diagnostique.

Objectifs détaillés :

Être en mesure de fournir des conseils et un diagnostic précis sur les affections du système nerveux central en tant que consultant pour un groupe de radiologues dans un hôpital ou un cabinet médical.

- Acquérir une connaissance approfondie de l'anatomie et de la physiologie du système nerveux central.
- Se familiariser avec les différentes techniques d'imagerie utilisées en neuroradiologie, telles que la tomodensitométrie (TDM), l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf).
- Acquérir une compréhension approfondie des pathologies du système nerveux central, telles que les tumeurs, les maladies dégénératives, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), les maladies inflammatoires et les maladies congénitales.
- Se familiariser avec les différentes modalités de traitement pour les affections du système nerveux central, telles que la chirurgie, la radiothérapie et la chimiothérapie.
- Se former à la communication efficace avec les autres membres de l'équipe médicale, les patients et leurs familles.

Avoir une connaissance approfondie des indications et des contre-indications pour diverses procédures neuroradiologiques, qu'elles soient diagnostiques ou interventionnelles.

- Acquérir une connaissance approfondie des différents types de procédures neuroradiologiques, tels que la ponction lombaire, l'angiographie cérébrale, l'embolisation, la thrombolyse et la neurochirurgie stéréotaxique.
- Se familiariser avec les indications pour chaque procédure, telles que les cas de suspicion d'AVC ou de tumeurs cérébrales.
- Acquérir une compréhension des contre-indications pour chaque procédure, telles que les allergies aux produits de contraste ou les maladies systémiques non contrôlées.
- Se former à la gestion des complications éventuelles liées à chaque procédure, telles que les saignements, les infections et les réactions allergiques.
- Se familiariser avec les dernières avancées technologiques en neuroradiologie, telles que l'imagerie par rayonnement synchrotron ou l'IRM en temps réel.

Être en mesure de dispenser une formation postgraduée et continue aux radiologues en neuroradiologie diagnostique.

- Acquérir une compréhension approfondie des concepts de base en matière d'enseignement et d'apprentissage.
- Développer des compétences pédagogiques, telles que la planification et la conception de cours, l'animation de sessions de formation et l'évaluation de l'apprentissage.
- Se familiariser avec les différentes modalités d'apprentissage en ligne et hors ligne, telles que les conférences, les webinaires, les ateliers pratiques et les programmes de mentorat.
- Se former à la conception et à la mise en œuvre de programmes de formation postgraduée et continue en neuroradiologie diagnostique.
- Établir des relations avec des universités, des centres de recherche et d'autres organisations pour identifier les dernières tendances et les avancées en neuroradiologie diagnostique.
- Développer une compréhension de l'éthique de la formation et de la pratique de la neuroradiologie diagnostique.

Pour assurer la continuité et l'amélioration des prestations cliniques en neuroradiologie diagnostique.

- Acquérir une compréhension approfondie des politiques et des réglementations en matière de santé et de sécurité pour les radiologues et les patients.
- Se familiariser avec les protocoles de contrôle de la qualité pour les équipements et les procédures de neuroradiologie diagnostique.
- Développer des compétences en matière de gestion de projet pour améliorer les processus de travail et les résultats en neuroradiologie diagnostique.

- Se former à l'analyse des données et à l'utilisation des technologies de l'information pour améliorer les processus de travail et les résultats en neuroradiologie diagnostique.
- Établir des relations avec d'autres professionnels de la santé pour améliorer la coordination des soins et la communication interdisciplinaire.
- Se tenir au courant des dernières tendances et avancées en neuroradiologie diagnostique en participant à des conférences, des ateliers et des programmes de formation continue.

4.4 Avec la qualification et la disponibilité adéquates, quels sont les tournus possibles dans d'autres disciplines ?

L'ensemble de la formation se fait au sein du service de radiologie. Cependant, des collaborations ponctuelles d'observation peuvent être réalisées avec le service de neurologie et de neurochirurgie afin de d'étendre les connaissances pratiques des assistants et chef de Clinique en formation.

4.5 Formation postgraduée structurée interne

Jour	Heure	Activité
<i>Lundi</i>	7h30 - 8h30	Colloque de radiologie générale
	15h30 - 16h30	Colloque commun avec la neurologie pour revue des cas
	16h30 - 17h00	Colloque commun avec la neurochirurgie pour revue des cas de neurochirurgie
	17h00 - 18h00	Colloque neurovasculaire en collaboration avec les chirurgiens vasculaires et les neurologues
<i>Mardi</i>	7h30 - 8h30	Colloque de radiologie générale
	12h00 - 13h00	Colloque avancé de neuroradiologie : cours, discussion de cas cliniques, interaction avec un équipe externe, et journal club
	13h30 - 14h30	Colloque commun du centre de la mémoire
	15h30 - 16h30	Tumor board et colloque ORL
	16h30 - 17h30	Colloque commun de neuropédiatrie
	16h30 - 17h30 (mensuel)	Cours commun d'anatomie tête et cou en collaboration avec les neurochirurgiens et les médecins ORL
<i>Mercredi</i>	7h30 - 8h30	Colloque de radiologie générale
	15h30 - 16h30	Colloque commun avec la neurologie pour revue des cas
	16h30 - 17h00	Colloque commun avec la neurochirurgie pour revue des cas
	17h30 - 18h15 (bi-mensuel)	Cas cliniques d'imagerie tête et cou
<i>Jeudi</i>	7h30 - 8h30	Cours commun de radiologie générale
	11h00 - 12h00	Colloque spécialisé avec l'équipe de neuro-rééducation pour une revue des cas complexes
	15h30 - 16h30	Tumor board de neuro-oncologie
	17h30 - 19h00 (mensuel)	Colloque commun du neurocentre (collaboration entre les services de neuroradiologie, neurologie, neurochirurgie, neuro-rééducation, neuropédiatrie)
<i>Vendredi</i>	7h30 - 8h30	Colloque de radiologie générale

15h30 - 16h30	Colloque commun avec la neurologie pour revue des cas
16h00 - 17h00	Colloque commun avec la neurochirurgie pour revue des cas

4.6 Formation postgraduée structurée externe

Les assistants et chefs de clinique bénéficient d'un total de 5 jours de formation externe. Dans le cadre du congrès suisse de neuroradiologie, les médecins en formation approfondie sont encouragés à soumettre des résumés (abstracts) ainsi que des posters, sous la supervision du médecin responsable de l'unité de neuroradiologie.

La participation aux congrès annuels de la Société Américaine de Neuroradiologie et de la Société Européenne de Neuroradiologie est encouragée. Sous certaines conditions, les frais de participation à ces congrès peuvent être pris en charge par l'unité de neuroradiologie.

4.7 Absence pour formation postgraduée externe

Pour une activité à plein temps, le médecin a le droit une absence de 5 jours ou 10 demi-journées par année pour participer à des cours extérieurs de formation continue ou à des congrès, approuvée par le médecin cadre référent.

4.8 Fonds alloués par le canton pour la formation postgraduée structurée

Le CHVR finance la formation continue des médecins jusqu'à concurrence d'un montant annuel de 1500 francs suisses. Ces fonds peuvent être utilisés pour l'achat de livres, l'inscription à des congrès, etc. L'ensemble du processus est régulé par le département d'information de l'hôpital.

4.9 Bibliothèque

Il existe une bibliothèque de neuroradiologie accessible à tous, qui comprend plus de 60 ouvrages de référence dans le domaine de la neuroradiologie, régulièrement mis à jour par le responsable de la formation. Des accès aux revues de neuroradiologie sont mis à disposition, ainsi que des ouvrages en ligne. Les moyens d'information médicale, correspondant aux exigences de l'IFSM (Institut pour la Formation et la Sécurité Médicale), sont fournis par l'hôpital pour répondre aux besoins de formation des médecins.

4.10 Recherche

L'activité de recherche est encouragée au sein de l'hôpital. Une collaboration interne est établie avec le Centre de Recherche et d'Innovation Clinique de l'hôpital (CRIC). Il existe également des collaborations académiques avec l'Université de Genève, les Hautes Écoles Spécialisées (HES) et le département de recherche clinique de la SUVA. Les médecins ont la possibilité de réaliser leurs travaux de thèse au sein de notre service, soit sur des projets pilotés par notre département, soit dans le cadre de collaborations ou de consortiums auxquels notre département participe.

4.11 Modes d'enseignement

Nous mettons en place des modes d'enseignement classiques, à la fois en présentiel et à distance, ainsi que des enseignements plus pratiques, tels que des ateliers d'échographie et des ateliers sur console.

5. Évaluations

5.1 Évaluations en milieu de travail (EMiT)

Les évaluations en milieu de travail, telles que le Mini Clinical Evaluation Exercise (Mini-CEX) et la Direct Observation of Procedural Skills (DOPS), sont des outils conçus pour évaluer la pratique clinique quotidienne. Elles visent à faciliter la définition des objectifs de formation grâce à une observation directe et une documentation des progrès de la personne évaluée. Réalisées régulièrement, ces évaluations en milieu de travail constituent une base de discussion très utile pour les entretiens d'évaluation. L'Institut Suisse pour la Formation Médicale Postgraduée et Continue (ISFM) prévoit au moins quatre Mini-CEX ou DOPS par année et par médecin en formation.

5.2 Entretien d'entrée en fonction / entretien de suivi

Au cours des premières semaines, un entretien avec le chef de service est organisé afin de définir les objectifs pour l'année en cours et d'établir le contrat de formation. À cette occasion, l'interne reçoit le cahier de l'interne, qui contient toutes les informations sur le fonctionnement du service. Trois mois après l'engagement, un premier bilan est réalisé pour s'assurer que l'interne ne rencontre pas de difficultés dans ses tâches. Un deuxième bilan est effectué à 6 mois pour évaluer les compétences acquises au cours de cette période.

5.3 Entretien d'évaluation annuel conformément au logbook / au certificat ISFM

Conformément aux recommandations de l'ISFM, tous les médecins en formation bénéficient d'au moins un entretien d'évaluation par an. En cas d'objectifs non-acquis ou de problèmes rencontrés au cours de la formation, des entretiens plus fréquents peuvent être planifiés. Ces entretiens sont menés par le responsable de la formation et un groupe de cadres désignés. Ils comprennent une revue systématique des compétences cliniques, des aptitudes relationnelles, ainsi que l'évaluation de la rédaction des rapports. Une fiche d'évaluation est remplie puis remise au candidat.

5.4 Autres

Chaque candidat en formation postgrade est tenu de consigner de manière individuelle et régulière certains éléments de sa formation à l'aide d'enregistrements périodiques, communément appelés "Logbook", conformément aux règles de l'ISFM. Les examens annuels effectués par chaque interne sont enregistrés dans le système RIS, et chaque année, les statistiques sont transmises aux internes pour mettre à jour leur Logbook.

Une fois par an, un entretien sur le plan de carrière de l'assistant est organisé. Au cours de cet entretien, les échéances à venir, telles que les examens de spécialité, les cours de formation et les changements de centre, sont discutées. De plus, une discussion sur les projets futurs au sein du service est entreprise en accord avec les besoins de l'assistant, tels qu'indiqués dans son Logbook. En fonction des souhaits de formations spécialisées et des possibilités, une demande de transfert vers un autre centre peut être discutée et organisée.

6. Candidature

6.1 Date(s) pour déposer une candidature

Les candidatures peuvent être soumises à tout moment. Les sélections des assistants pour les sessions à venir ont lieu deux fois par an, en mai et en octobre.

6.2 Adresse pour déposer une candidature

Les candidatures peuvent être soumises soit via le portail internet de l'hôpital du Valais (<https://www.hopitalduvalais.ch/fr/lhopital-du-valais/emploi/candidature-spontanee.html>), soit par e-mail au responsable de la formation.

6.3 Documents à joindre à la candidature

Une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour, les copies des diplômes et formations obtenus, les évaluations de stages, ainsi que d'éventuelles recommandations, doivent être inclus dans la candidature.

6.4 Critères de sélection / conditions requises pour le poste, p. ex. :

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de médecine suisse ou d'un diplôme étranger jugé équivalent. Dans le cas d'un diplôme étranger, une reconnaissance par la commission des professions médicales (MEBEKO) et une maîtrise du français (niveau B2) sont exigées.

Le titre de spécialiste en radiologie est une condition préalable à l'obtention du titre de formation approfondie en neuroradiologie diagnostique.

Idéalement, une année d'expérience clinique en tant que médecin assistant dans une autre spécialité, ainsi qu'une bonne connaissance du système de santé suisse, sont des atouts.

6.5 Déroulement de la procédure de sélection

Une première sélection est effectuée en fonction des différents documents fournis par le candidat lors de sa candidature. Si sa candidature est retenue, un entretien, qu'il soit virtuel ou en présentiel, est organisé. Au cours de cet entretien, le candidat aura l'occasion d'expliquer son parcours, ses motivations et ses ambitions. Durant cette séance, le candidat sera évalué par une commission de recrutement en vue de déterminer un engagement définitif. Si le candidat est déjà connu du service et que sa candidature est retenue, aucun entretien d'évaluation supplémentaire ne sera nécessaire.

6.6 Contrat d'engagement

Les contrats d'engagement sont établis pour une durée de deux ans, avec la possibilité d'une à deux années supplémentaires en tant que médecin assistant ou chef de clinique, sous réserve de renouvellement.

Sion, le 15.02.2024